

L'AFFAIRE : NAISSANCE ET CONCEPTION

1- Le client ou le maître d'ouvrage :

C'est le maître d'ouvrage qui est à la base de tous les programmes de construction : il ébauche un projet, choisit le terrain à bâtir et fixe les délais de financement des opérations.

C'est soit :

- L'individu pour la construction d'une maison,
- La société pour la construction d'un local d'entreprise,
- Le promoteur,
- La collectivité administrative
 - Commune : locaux sportifs
 - Département : routes (régions)
 - Etat : Ministères : TP, défense, E.D.M.

2- Le maître d'œuvre : architecte

Le maître d'œuvre concrétise le dessin du client, il réalise les plans descriptifs, supervise les travaux en cours d'exécution pour le client.

3- Ingénieur-conseil :

Il épaula l'architecte sur les problèmes techniques particuliers (géométrie, météorologie). L'entreprise a deux objectifs impératifs à atteindre :

a- Obtenir le marché : présenter un prix de vente intérieur aux entreprises en général. Ce prix est fixe avant que le produit ne soit réalisé, donc avant la naissance du prix réel. D'où la nécessité de prévision s'appuyant sur les connaissances requises lors d'autres chantiers.

b- Respecter les clauses du marché : pour cela, il faut livrer un produit conforme aux qualités

Exigées et dans les délais. L'entreprise contrôle la production et le choix des moyens à mettre en œuvre pour améliorer la production :

- réalise les plans de l'ouvrage (élévation, coupe, plan de situation, plan de masse, façade)
- choisit les solutions technologiques appropriées
- étude technique, planification et organisation des travaux (exploitation)
- service de fabrication réalise l'ouvrage et tous les éléments nécessaires à la réalisation

(préfabrication, stockage).